



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE  
AU SERVICE DES CLUBS

# LA LIGUE

*et vous!*

N°1

## SOMMAIRE

**Page 2 :**

Campagne des Licences 26/27

**Page 3 :**

Calendriers Généraux

**Page 4 :**

Assistance Juridique

**Page 5 :**

Procès Verbaux

**Page 6 :**

Nous Joindre

75 77 78 91  
92 93 94 95



# Campagne des Licences



## Ce qui change pour les clubs

La Fédération Française de Football poursuit la modernisation de ses démarches administratives pour la saison 2026-2027. Constatant que la dématérialisation des licences a été parfaitement intégrée et acceptée, elle devient désormais la seule procédure possible pour effectuer une demande de licence.

**Concrètement, toutes les démarches devront être réalisées via les parcours dématérialisés** : renouvellements, nouvelles demandes ou changements de club. **Cette évolution concerne l'ensemble des licenciés**, qu'il s'agisse des **joueurs, éducateurs, arbitres, dirigeants ou volontaires**.

Avec cette nouvelle organisation, les demandes de licences ne pourront plus être effectuées de manière classique via Footclubs. **L'objectif est de simplifier les démarches administratives et de faciliter le traitement des dossiers pour les clubs comme pour les licenciés.**



[Cliquez ici](#) pour avoir accès au processus de la saisie des licences !

75 77 78 91  
92 93 94 95



# Calendriers Généraux

**Saison 2026 / 2027**

Nous vous proposons de retrouver les différents calendriers pour la saison 2026/2027 en cliquant sur les liens ci-dessous.





# Assistance Juridique

## Pour les clubs



Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

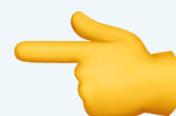
**Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :**

**« ASSISTANCE CLUB »**

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

**Les clubs seront reçus sur rendez-vous.**

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant [ici](#) !





# Procès-Verbaux

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Seniors



Commission des Statuts et Règlements &  
Contrôle des Mutations



Commission Régionale du Football Féminin





# Nous Joindre

## Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



## Contacts

DA COSTA Sandra	01 85 90 04 90	Responsable IR2F
DUBOIS Alexia	01 85 90 03 77	Modules Spécifiques
NOGUEIRA Stacy	01 85 90 03 73	Chargée de Formation BEF
RAHMI Sofiane	01 85 90 03 79	Chargée de Formation BMF
SALISSOU Raïssa	01 42 44 12 25	Formation Initiale Arbitrage
THIENNOT LONCAR Camille	01 85 90 03 71	Formation Pro Continue

Retrouvez toute l'actualité du Football Francilien sur les réseaux

[paris-idf.fff.fr](http://paris-idf.fff.fr)

